



Code blanc obligatoire et facturé avant présentation examen

Par **Lauriane007**, le **09/03/2016** à **06:50**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est légal de faire passer des codes blancs obligatoires, et facturés, pour pouvoir se présenter à l'examen.

Surtout quand on sait que l'auto-école ne suit aucunement les élèves en ne récupérant pas les résultats des cours de code.

Et est-ce que cette dernière peut demander des frais de location de télécommande, facturés mensuellement, pour les leçons de code.

Merci de votre retour

Par **janus2fr**, le **09/03/2016** à **07:37**

Bonjour,

Tout ceci est-il spécifié dans le contrat que vous avez signé ?